

Animaux de compagnie

>> Félinotechnie

Nutrition du chat : de nouvelles notions à prendre en compte

L'AUTEUR
Laurence DUBOC

Correcteur nutritionnel, nutraceutique, aliment fonctionnel : de nouvelles notions sont à prendre en compte dans la nutrition des carnivores domestiques.

Lors du séminaire de la Société française de félinotechnie (SFF) sur le thème « Une gestion différente des problèmes en élevage félin : y-a-t-il une place pour les solutions complémentaires ou alternatives ? », le 13 mars, à l'école vétérinaire d'Alfort, le Pr Bernard-Marie Paragon, président de la SFF, a précisé les nouvelles notions à prendre en compte en nutrition féline.

Le correcteur nutritionnel d'une ration alimentaire peut être défini comme le complément nécessaire aux apports majoritaires (glucides, lipides, protides) pour que tous les équilibres soient respectés et que la couverture des nutriments indispensables soit assurée. Il s'agit principalement d'un correcteur minéral et vitaminé.

Plusieurs difficultés se présentent dans ce domaine :

- quel chiffre doit-on retenir pour un résultat optimal ? pour l'apport de vitamine D3 chez le chaton, par exemple, la recommandation pratique a été fixée à 0,35 microg/kg PC (le besoin minimal est à 0,17 tandis que la limite maximale est à 0,42) ;
- il faut au départ bien connaître le niveau d'apport des matières premières de base ;
- la biodisponibilité des nutriments apportés par le correcteur doit être prise en compte.

Des obligations légales européennes

La problématique a évolué dans le temps. Pendant la première moitié du vingtième siècle, il était question de corriger les carences, définissant une zone de complémentation nutritionnelle. Puis le marketing s'en est mêlé, dessinant une zone de complémentation supranutritionnelle qu'il convient de ne pas pousser dans des voies anti-économiques, voire délétères.

La complémentation nutritionnelle est désormais encadrée par les obligations légales fixées par le règlement européen n° 767/2009.

Le correcteur nutraceutique est une notion récente. On définit comme étant un nutraceutique (ou nutriment) tout ingrédient ou dérivé de la transformation d'un aliment qui fournit un bénéfice mesurable en terme de confort ou de santé au-delà de la couverture des besoins nutritionnels. La liste des prétendants au titre de nutraceutique est très vaste. On y rencontre de nombreux extraits de plantes, des huiles essentielles, des AGPI, des polyphénols, des vitamines, des FOS...

Preuves scientifiques de l'allégation

Un aliment fonctionnel est un aliment naturel, transformé ou élaboré ayant vocation à contribuer à améliorer le confort ou la santé du consommateur. L'exemple type est le lait dé lactosé (les versions spéciales chat sont vendues plus chères mais ne sont pas différentes des produits destinés aux humains).

L'aliment fonctionnel a des ambitions plus restreintes que l'aliment diététique (ou à objectif nutritionnel particulier), dont la formulation a été conçue pour qu'il puisse répondre à lui seul aux exigences spécifiques d'animaux dans des situations physiologiques perturbées (insuffisance rénale, hépatique, cardiaque...) (directive CEE 93/74).

Les ingrédients et les aliments à vocation santé sont pris en compte par la toute récente réglementation européenne n° 767/2009 article 13.

Cette réglementation, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre prochain, impose aux fabricants, dès la mise sur le marché, la mise à disposition, à la demande des autorités, des preuves scientifiques de l'allégation, sous forme de données publiées ou de résultats de recherches internes.

Répondre aux demandes des consommateurs

Ces preuves devront être fournies aux consommateurs qui en feront la demande. A défaut, l'étiquetage serait considéré comme trompeur.

Ces nouvelles contraintes réglementaires obligent actuellement les industriels du petfood à passer tout leur étiquetage au crible car les allégations santé ont fleuri ces dernières années sur les emballages.

Les allégations pourront s'appuyer sur de nouvelles disciplines scientifiques mais devront en tout état de cause être confirmées par des essais terrain rigoureux portant sur les espèces cibles.

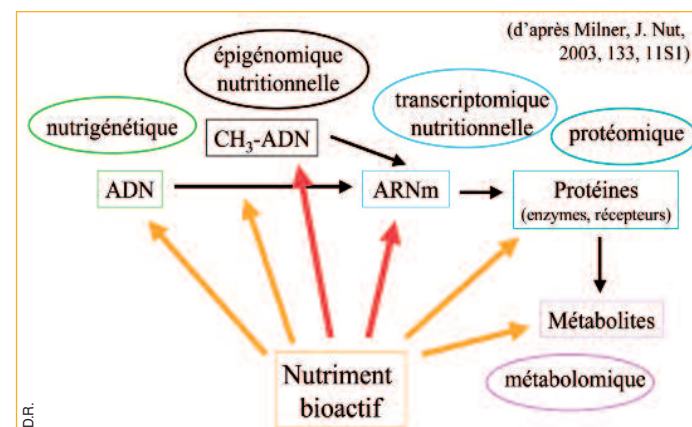
La nutriginomique - et toutes ses subdivisions -, née il y a 20 ans, est la science qui étudie comment les nutriments ou plus généralement les pratiques alimentaires interagissent avec le génome d'un être vivant pour réguler la structure ou l'expression des gènes, avec en réponse une modulation du métabolisme ou d'un processus morbide.

Une approche globale du vivant

C'est une approche globale du vivant, qui va du gène à l'expression phénotypique et qui recouvre plusieurs étapes. La nutrition peut influencer les deux principaux modes de régulation de l'expression génique que sont la régulation épigénétique (lors de la division cellulaire) et la régulation au stade de la transcription (voir schéma).

Dans le domaine des nutraceutiques, les pré et probiotiques sont une des voies les plus étudiées en ce moment, avec les oméga 3.

Ces nouveaux concepts marquent une nouvelle étape de la nutrition : le complément « partenaire santé » pour une nutrition/santé optimisée. Les exigences du marketing ne doivent pas pour autant transformer les hypothèses en certitudes. Il importe de respecter trois critères absolus de reconnaissance de nutraceutiques valables : identité/traçabilité, sécurité et efficacité. Il faut se garder d'extrapoler les résultats d'une espèce à l'autre et, comme le rappelle le Pr Paragon, supplémenter avec discernement et après un avis d'expert. ■



▲ La nutrition peut influencer les deux principaux modes de régulation de l'expression génique : la régulation épigénétique (lors de la division cellulaire) et la régulation au stade de la transcription.